

Interpellation « Protection des arbres bordant la Promenade John Berney »

Depuis quelques années déjà, la Municipalité a développé un programme concernant son patrimoine arboré. Ce thème fait d'ailleurs partie intégrante du « plan climat communal », tel que présenté le 5.9.2023.

On peut en prendre acte en relisant par exemple les informations transmises par la Municipalité. Qu'il s'agisse de la plantation de nouveaux arbres (cf le point 1 du communiqué n°23 « nouvelles plantations »), des mesures de protection (cf le même communiqué, point 2 « dépose de copeaux au parc des Vernes »), le communiqué n°21, point 4 « adaptation gestion des plantations ».

Lorsqu'on arpente le quai, on peut aussi s'apercevoir que des mesures de protections ont été mises en place autour des arbres à l'extrémité ouest du Jardin Anglais, pour empêcher le parage de véhicules très près des arbres.

De telles mesures sont aussi présentes autour des quelques arbres situés le long de la Promenade des Amoureux, à l'ouest du terrain de foot.

Toutes ces mesures sont des plus réjouissantes.

Toutefois, il est un endroit, ladite « Promenade John Berney », bordant le côté sud du terrain de foot, qui échappe pour l'heure à toutes mesures de protection. Ce alors même que les marronniers qui y prospèrent de longue date, subissent depuis des années, quasi 24/24h., 365 jours par an, l'écrasement de leurs racines par le parage de véhicules, ceux-ci allant jusqu'à quasiment toucher le tronc des arbres.

De mon point de vue, il existe une urgence majeure à prendre des mesures pour la sauvegarde de ces arbres, majestueux pour la plupart. On peut voir, en effet, que leur développement s'effectue plutôt sur le flan nord, soit côté terrain de foot, portion où ils ne subissent que peu de dommages.

On peut malheureusement parier que d'ici peu, le développement des branches qui surplombent de plus en plus le terrain de foot, en arrivera à gêner la pratique de ce sport. On peut supposer alors que le club demandera à la Municipalité d'empêcher cela. Ce qui passera par une mutilation des arbres, qui en seront d'autant affaiblis et à risque de maladie.

Plutôt que d'en arriver à cette extrémité, avec les désagréments et les coûts importants qui en découlerait, il me semble nécessaire et urgent de renoncer purement et simplement à tout parage sous ces arbres. Ou au moins à délimiter de larges aires autour d'eux pour limiter le parage.

Mes questions à la Municipalité sont les suivantes :

Dans le cadre de sa politique relative au patrimoine arboré, quelles mesures la Municipalité entend-elle prendre pour protéger les arbres de la Promenade John Berney ? Et à quelle échéance ?

Je remercie la Municipalité pour les réponses apportées à ces questions.

Anne Beck, conseillère communale PS et consorts

Rolle, le 23 août 2024